



Le Volontaire ONU malaisien Hemalingam Naidu (en veste jaune, premier à droite), avec une unité de police constituée bangladaise, après un exercice de déploiement rapide au Timor-Leste.

© UNMIT, 2008

2014 - 2017

PLAN-CADRE STRATÉGIQUE DU PROGRAMME VNU



CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a défini la portée et l'ampleur de sa direction stratégique et de ses résultats pour quatre années décisives dans son plan-cadre stratégique 2014 – 2017.

Ce plan-cadre concentre les efforts programmatiques du programme VNU sur cinq domaines clés :

- assurer l'accès aux services sociaux de base ;
- résilience des communautés face aux défis environnementaux et réduction des risques de catastrophe ;
- consolidation de la paix ;
- jeunesse ;
- développement des capacités nationales à travers des programmes de volontariat.

Le programme VNU s'attachera également à constituer un ensemble cohérent de connaissances fondé sur la recherche, l'innovation et les données d'observation afin de prôner et d'améliorer l'intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement.

POURQUOI FORMER UN PARTENARIAT AVEC LE PROGRAMME VNU ?

Le volontariat génère des formes de capital social qui sont indispensables à la consolidation de la paix, et il joue un rôle important dans le développement des capacités civiles nationales pour accompagner le processus de consolidation de la paix. Depuis plus de 40 ans, le programme VNU contribue à part entière au travail des Nations Unies en matière de consolidation de la paix. À partir 1992, en particulier, le programme VNU a soutenu l'exécution des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales mandatées par le Conseil de sécurité, y compris en appui aux bureaux de consolidation de la paix.

En 2013, le programme VNU s'est activement investi pour soutenir dix missions du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) et sept missions politiques du Département des affaires politiques des Nations Unies (DAP). Au total, 2 648 Volontaires des Nations Unies ont été déployés dans le cadre de missions de paix, la Mission de l'Organisation des Nations



Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) totalisant le nombre le plus élevé de volontaires déployés pour une seule mission, soit près de 600. En moyenne, les volontaires représentent 40 % des effectifs civils des missions de maintien de la paix.

Tout au long de cette période, dans le cadre de la promotion de la cohésion sociale et de la résilience dans les zones en situation post-confliktuelle, les Volontaires des Nations Unies affectés aux missions des Nations Unies ont aidé à mobiliser des volontaires locaux au sein des communautés en favorisant un dialogue inclusif et basé sur les droits ainsi que l'engagement inter-communautaire.

De plus, le programme VNU travaille avec les agences, les fonds et les programmes des Nations Unies pour mettre en œuvre des initiatives de volontariat basées sur les droits, dans des pays sortant de crise. Dans les environnements en situation post-confliktuelle souffrant de graves déficits de capacité empêchant que les fruits de la paix soient récoltés, le programme VNU a appuyé avec succès les travaux des Nations Unies et des partenaires du développement national en renforçant les structures de gouvernance locale, et ce, dans le cadre d'interventions de consolidation de la paix plus générales.

Par exemple, en consolidant son partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le programme VNU a réorienté ses efforts vers le dialogue communautaire entre les réfugiés et les communautés d'accueil, tout en donnant la parole aux communautés déplacées ou rapatriées. Les volontaires sont une composante intrinsèque des toutes les opérations menées par le HCR sur le terrain et représentent désormais 11 % du personnel sur le terrain.

PROJETS DU PROGRAMME VNU ACTUELS ET RÉCENTS CONCERNANT LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le programme VNU mène actuellement une réflexion pour définir des projets innovants dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

En 2013, plusieurs projets étaient déjà en cours de mise en œuvre, et un certain nombre de propositions sont à l'étude pour la période 2014 – 2017.

Par exemple, au Niger, le programme VNU facilite l'accès à la justice des citoyens. Dans le domaine de l'appui aux processus électoraux, le programme VNU a apporté son soutien à des activités d'éducation civique dans des pays sortant de transitions politiques délicates (comme la Guinée-Bissau et Madagascar).

À la fin de 2013, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) comptait 195 Volontaires des Nations Unies engagés dans les domaines des affaires électorales et civiles, le développement des capacités des forces de police et du système judiciaire ainsi que des droits de l'homme, particulièrement en ce qui concerne les violences sexuelles et sexistes.

Depuis la fin 2013, le programme VNU travaille en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Burundi pour faire participer les adolescents à des activités de consolidation de la paix.

De plus, tout en accompagnant la consolidation de la paix au moyen d'approches adaptées aux contextes nationaux et régionaux spécifiques, le programme VNU prévoit d'utiliser l'inclusion sociale en tant que fondement pour la paix durant la période couverte par son plan-cadre stratégique.

L'exclusion étant l'un des facteurs les plus importants provoquant la reprise des conflits, le programme VNU augmentera la participation inclusive et le dialogue participatif afin de maintenir la paix et de créer la cohésion sociale.

Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre de projets spécifiques, axés sur la promotion des droits de l'homme, et en soutenant la mise en place de réseaux d'observateurs communautaires utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). C'est en s'appuyant à la fois sur les Volontaires et sur les Volontaires en ligne des Nations Unies qu'il sera possible d'y parvenir.

En outre, compte tenu du rôle de gardiennes de la paix que les femmes jouent souvent au sein de leurs communautés, le programme VNU est déterminé à travailler avec ONU Femmes et d'autres partenaires des Nations Unies pour mettre en œuvre le Plan d'action en sept points pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix (2010), qui a été approuvé par le Secrétaire général des Nations Unies.

« Nous avons ciblé les jeunes parce que nous pensons que la paix au Libéria se trouve entre leurs mains. Il est important qu'ils aient pleinement conscience des bénéfices qu'ils retireront de leur travail en tant que volontaires pour maintenir la paix au Libéria, de manière à ce que le pays puisse se développer comme il le doit. »

Gwendolyn Myers, Directrice générale, Messagers de la paix, Libéria.



© Percy McKay/programme VNU, 2012

► **Lubna Lasu (Soudan du Sud), Volontaire ONU Experte en affaires civiles, s'exprime sur le thème du « volontariat au service de la paix et du développement » dans le comté de Grand Bassa, au Libéria, durant une activité de sensibilisation de 21 jours précédant la Journée internationale de la paix du 21 septembre.**

LA VOIE À SUIVRE

Le délitement de la confiance mutuelle est l'une des principales conséquences de la fragmentation sociale dans les États fragiles et touchés par des conflits. Il existe également un lien avéré entre violence ethnique et faible engagement interethnique ou interreligieux.

Autrement dit, en l'absence d'un engagement communautaire approprié, le risque de tomber ou de retomber dans les ornières du conflit augmente.

Toutefois, lorsque les individus ou les communautés en situation post-conflictuelle travaillent ensemble pour répondre aux besoins communs au moyen de l'action volontaire, la compréhension mutuelle et le sens des obligations communes sont renforcés et se manifestent dans un contexte de confiance et de solidarité accrues.

Le volontariat permet d'augmenter les réserves en capital social de la société en tissant des liens et en élargissant les réseaux d'interaction sociale.

Pendant la période couverte par le plan-cadre stratégique, le programme VNU continuera donc à soutenir les travaux des agences des Nations Unies partenaires par l'intermédiaire de son programme global pour la consolidation de la paix. Ce programme a pour but de contribuer de manière innovante à la consolidation de la paix en atteignant trois résultats stratégiques :

- 1) une participation civique et un dialogue participatif accrus en vue de maintenir la paix ;
- 2) une meilleure appropriation des processus de consolidation de la paix par les institutions locales et la société civile et une capacité accrue, pour ces dernières, de s'engager dans ces processus ;
- 3) une efficacité renforcée du système des Nations Unies dans les réponses qu'il apporte aux besoins en matière de consolidation de la paix.

Par l'intermédiaire de son programme global sur la période 2014 – 2017, le programme VNU se concentrera sur les points suivants :

- élargir son rôle d'engagement des communautés dans le contexte des missions de maintien et de consolidation de la paix, ainsi que des missions politiques spéciales des Nations Unies ;
- contribuer au développement des capacités locales et nationales et du contrat social entre États et citoyens ;
- reconstruire la confiance entre les citoyens ;
- soutenir les actions de secours d'urgence, mobiliser son expertise en relèvement rapide et à long terme, allant de la protection, de la logistique, de l'eau et de l'assainissement à la gestion de camps ;



© programme VNU Colombie 2010

▶ À Bogota, en Colombie, des Volontaires ONU nationaux en compagnie de Dyana Galindo et d'Andres Felipe Herrera, du PNUD, discutent avec des visiteurs à ExpoPaz, un salon consacré à la consolidation de la paix et visant à encourager le débat sur des questions de politique publique et des initiatives de consolidation de la paix

- veiller à l'observation des droits de l'homme et à la résilience des communautés à travers l'action volontaire.

Dans le cadre de ses travaux dans le domaine de la consolidation de la paix, le programme VNU œuvre en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Département de l'appui aux missions des Nations Unies (DAP), le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP), le Département des affaires politiques des Nations Unies (DAP), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), ONU Femmes et d'autres partenaires afin d'influencer la durabilité de la consolidation de la paix à travers le volontariat.

« En tant que Volontaire de l'ONU, j'essaie de voir au-delà de mon travail d'inspecteur et de prêter une profonde attention aux personnes que nous servons. Personnellement j'essaie toujours d'aider de mon mieux les individus que nous croisons sur la route. En tant que Volontaires de l'ONU, nous sommes ici pour le bien de la population. Je crois aussi profondément que mon rôle permet, même modestement, de faire de ce monde un monde meilleur. »

Daniel Amoyaw Asamoah, Volontaire ONU déployé auprès de la MONUSCO en République démocratique du Congo.

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est l'organisation de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement de par le monde. Le volontariat peut transformer le rythme et la nature du développement, et il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire.

Le programme VNU contribue à la paix et au développement en prônant le volontariat mondialement, en encourageant ses partenaires à intégrer le volontariat dans la programmation du développement et en mobilisant des volontaires.

Le programme VNU est administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

